

GRAND CONCOURS !



Le collège Marcel Grillard organise un **concours de logo** afin de faire des t-shirts. Ces logos seront imprimés sur des t-shirts vendus au profit du FSE.

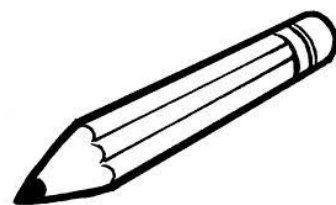
Le gagnant du concours verra son logo imprimé sur des t-shirts et gagnera le t-shirt réalisé !

Le règlement :

- Dessine ton logo sur une **feuille A4** ou **en version numérique**.
- le logo ne doit pas être un logo déjà existant (logo publicitaire),
- faire apparaître le nom du collège Marcel Grillard,
- il doit être fait en **noir et blanc**,
- Le logo doit être lisible et assez simple.

Tous à vos crayons !

Vous pouvez donner vos créations à Mme Pic avant le lundi 24 mars 2014.



Le jury composé des membres du bureau du FSE, de M. Cimino, de Mme Durchon et de Mme Dorléans se réunira pour élire le meilleur logo le 25 mars 2014.